24ème Année - Num. 8 Spedizione in abbonamento postale - Gruppoll (70%) Le Num. L. 80 - 30 avril 1976

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

M. Rivolli Joseph
49, rue Turin
11100 AOSTE

25 AVRIL 1966 - 1972 - 1976

En invitant tous les Valdôtains à repenser en ce 25 avril 1976 les grands et nobles idéaux de la Résistance Valdôtaine à laquelle nous devons inspirer constamment notre action en ces moments de troubles, de crise économique et de profonde déchéance idéale et morale, l'UV ne peut pas se passer de rappeler ses fils, trop tôt et si tragiquement disparus, qui dans leur activité politique s'étaient nourris de ces idéaux mêmes.

Le souvenir cuisant de ce 25 avril 1966 qui vit la mort de l'inoubliable Conrad Gex, ancien président de la «Jeunesse Valdôtaine», ancien assesseur à l'I.P. et député au Parlement, et de ce non moins triste 25 avril 1972 qui nous annonça la disparition du regretté Oreste Marcoz, ancien président de la Junte Régionale, et de son compagnon de lutte Germain Ollietti doivent nous faire méditer sur ce que ces hommes représentaient.

D'un côté Gex, le jeune, tourné vers l'avenir, l'homme soucieux d'élargir la vision parfois trop étroite de l'idéal régionaliste et qui avait trouvé cet aboutissement dans le Fédéralisme «cette doctrine politique, sociale, économique, extrêmement plus souple, plus convenable aux différentes exigences sociales et aussi plus tolérante - qui, disait-il - pourra marquer dans l'histoire de l'Europe aujourd'hui, et demain dans celle du monde, une ère de travail constructif, de prospérité matérielle et spirituelle, de paix et de liberté.»

De l'autre côté Marcoz, l'homme auquel les années avaient apporté une profonde sagesse et dont le but était celui de réconcilier les âmes et les esprits et de recréer l'Unité des Valdôtains, l'homme qui quelques jours seulement avant de nous abandonner nous indiquait le chemin à suivre: «...Di fronte ad un programma così esaltante e così affascinante come quello di pacificare e di riavvicinare gli uomini della stessa terra, uomini che hanno infiniti vincoli che li uniscono e piccole incomprensioni che li dividono, tutti coloro che si sentono valdostani e regionalisti, prima di ogni altra cosa, avrebbero dovuto essere con noi per creare un grande schieramento. E' per questo

(Suite pag. 4)

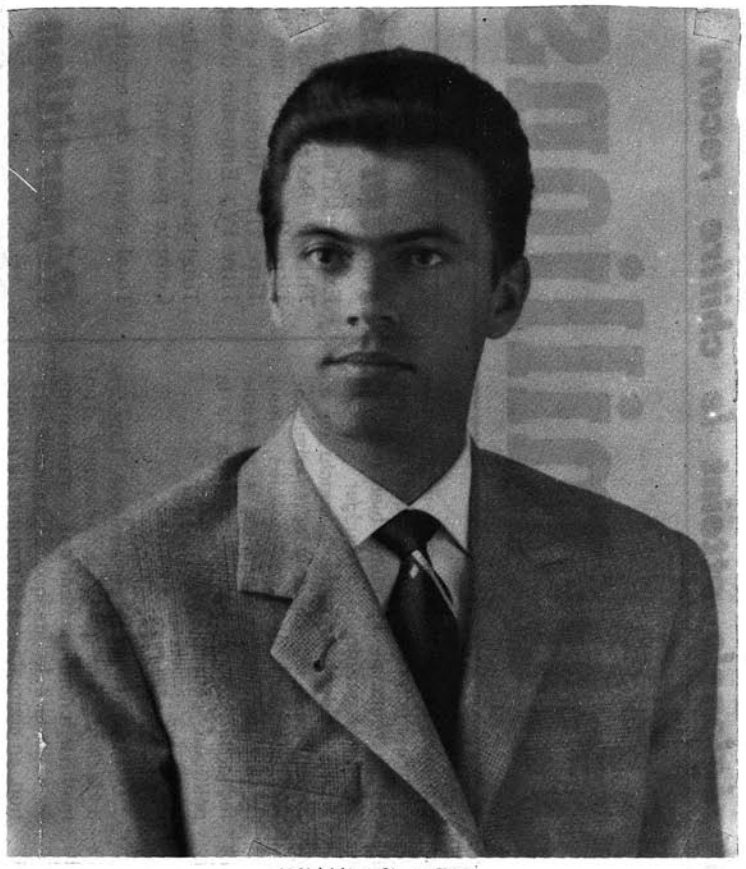

CONRAD GEX

ORESTE MARCOZ

GERMAIN OLLIETTI

Le budget 1976 présenté par la Junte Andrione et adopté par l'Assemblée régionale atteint le chiffre record de

77 milliards 950 millions de lires

Après deux jours de débat, l'Assemblée régionale a adopté, le 17 mars, le budget de la Vallée d'Aoste pour 1976. Les interventions des différentes forces politiques ont permis un examen global de la situation actuelle de la Région à un moment où la crise monétaire et économique a atteint une phase extrêmement délicate.

La loi du budget a été exposée par l'Assesseur des Finances, Pierre Fosson (régionaliste).

Après avoir constaté que tous les ans se répète le rituel d'usage selon lequel l'opposition conteste à la majorité la présentation d'un budget « traditionnel, bureaucratique, non planifié » et que, si les forces qui gouvernent aujourd'hui avaient voulu apporter une innovation, elles auraient pu adopter pour ce budget une subdivision par fonctions et non par assessorats, l'Assesseur a affirmé que le résultat aurait été exactement le même puisque, de toute façon, on aurait dû discuter un budget annuel.

M. Fosson a également déclaré que si l'on veut innover concrètement dans ce domaine, il est indispensable de reprendre sérieusement le discours de la planification, afin de parvenir à l'élaboration d'un plan pluriannuel de développement, résultat de choix politiques opérés dans une perspective de moyenne et de longue haleine. Ce n'est qu'ainsi qu'on pourra parler correctement d'un budget planifié.

Les deux conditions essentielles qui permettent d'envisager un nouveau type de budget sont la recherche, d'une part des objectifs précis qu'il faut déléguer à la communauté, et d'autre part des moyens à notre disposition pour pouvoir atteindre ces objectifs.

La première condition implique la participation des forces politiques en premier lieu, mais aussi des collectivités locales, des opérateurs publics et privés, des forces sociales.

La deuxième est liée à la nécessité de pouvoir compter sur un revenu certain découlant des quotes-parts de la répartition fiscale entre l'Etat et la Région.

La mise en vigueur de la réforme fiscale, cependant, a ébranlé le système de répartition basé sur la loi de 1971 qui prévoit, en compensation d'impôts supprimés, des recettes « congelées » susceptibles d'une augmentation de 10% jusqu'en 1977, augmentation tout à fait insuffisante puisqu'elle était, déjà à l'époque, inférieure au taux annuel d'inflation. La hausse ultérieure du taux annuel d'inflation, l'augmentation des dépenses courantes exigent, sans tarder, la révision du système de répartition fiscale entre l'Etat et la Région.

M. Pierre Fosson, assesseur régional des Finances

L'Assesseur des Finances a continué en affirmant que malgré tout, le budget 1976 est encore « bon » car il prévoit des investissements couverts par les subventions de l'Etat, spéciales et extraordinaires, en application des décrets « anti-conjoncturels » émanés en août 1975. D'autre part, a-t-il ajouté, ce budget peut encore compter sur un important excédent d'administration et sur trois milliards destinés au fonds de roulement pour l'industrie et l'agriculture.

En examinant ensuite le budget proprement dit qui s'équilibre sur le chiffre de 77,9 miliards, avec une augmentation de 15,7 milliards sur l'an dernier, et après avoir illustré les chapitres concernant les recettes, M. Fosson s'est attardé sur quelques points particulièrement importants de la partie « dépenses ».

Constatant, tout d'abord, que les dépenses ordinaires ont accusé une augmentation de 28% et représentent 52,5% du budget, l'Assesseur Fosson a précisé que pour le seul personnel scolaire la dépense prévue pour 1976 est d'environ neuf milliards de lires.

En ce qui concerne le domaine des réformes, M. Fosson a dit que la Junte a choisi de donner la priorité à la santé et à l'école, secteurs pour lesquels on procède à l'élaboration de plans opérationnels planifiés.

Pour parer au problème du logement, outre les fonds à la disposition de l'Istituto Case Popolari, un crédit d'un demi-milliard a été destiné à l'aménagement des centres historiques, tandis qu'on a pourvu au refinancement de la loi en faveur de la construction d'habitations économiques et populaires.

Dans le domaine de l'industrie et du développement économique, un crédit de 1 milliard a été destiné à la construction de l'usine de skis Maxel, et un autre s'élevant à 2,5 milliards permet de financer le fonds de roulement destiné à favoriser les entreprises économiques.

Après accord préalable de l'Association des Syndics de la Vallée d'Aoste, un crédit de 1 milliard a été inscrit qui permettra un premier pas vers la décentralisation administrative.

En terminant son rapport, l'Assesseur des Finances a encore insisté sur la nécessité de contenir au maximum les dépenses courantes et de procéder à une révision de la répartition fiscale, seul moyen financier pour concrétiser les décisions politiques concernant la réforme de l'intervention régionale.

L'intervention du président Andrione

Le président de la Junte, Mario Andrione (régionaliste), prenant la parole à son tour, a rappelé que la dévaluation de la lire plonge les administrations dans une grave situation. Le problème des « reliquats passifs », — a-t-il dit — tout en étant reproportionné par rapport aux années précédentes, révèle les difficultés de dépenser et c'est la raison pour laquelle on a choisi la voie des crédits d'anticipation au fonds de roulement pour trois milliards qui permettront de nouvelles initiatives industrielles.

Il faut également noter que, pour la première fois, en complément du budget dit « par assessorats » on a présenté un document « par fonctions », étape indispensable pour parvenir à un nouveau type de budget « fonctionnel ».

M. Andrione a ajouté que la Junte a « planifié » ses choix, en établissant des priorités d'après les besoins les plus urgents et les possibilités de dépense.

Dans ce sens, la priorité absolue a été donnée aux problèmes de la santé et, notamment, aux structures des hôpitaux. Suivent immédiatement les structures scolaires, avec un effort particulier à l'égard des écoles secondaires du deuxième degré et de la validité des diplômes délivrés par les écoles professionnelles. Par ailleurs, la Junte a l'intention de mettre en œuvre, par la création de bibliothèques, une politique de promotion culturelle propre à nous élever à un niveau d'avant-garde dans ce domaine vital. Enfin, la rénovation des centres historiques, largement utilisables dans toute la Vallée; les mesures pour la réalisation d'ouvrages hygiéniques et sanitaires; la mise en œuvre d'une politique de décentralisation à l'égard des Communes; la continuation du travail préparatoire pour une restructuration globale de l'Administration régionale indiquent bien les grandes lignes politiques du budget.

Le président Andrione a conclu en affirmant que les choix adoptés peuvent, naturellement, être critiquables, mais qu'ils répondent, néanmoins, à la seule façon sérieuse et logique de faire de la politique: celle d'agir.

Dolchi (PCI)

M. Dolchi (PCI) a souligné l'apport d'idées de son parti, la nécessité d'un meilleur fonctionnement des Commissions et a déploré le manque d'une confrontation, en contestant à la majorité le silence-refus de son attitude.

D'après le PCI, ce budget n'ouvre aucune perspective, il est improvisé et « assessoral », et la Junte n'a aucun motif de persuader ou de se persuader de la validité du budget qu'elle a présenté.

Chanu (DP)

M. Chanu (DP) a déclaré que le budget 1976 rélève la façon négative de gérer le pouvoir adoptée par la majorité, et contient de vaines promesses de changement peu croyables.

Les DP disent donc fermement non au système d'un budget qu'ils considèrent « bureaucratique », dépourvu de confrontation; non à son contenu car il ne répond pas aux exigences de la décentralisation et des réformes; non à un budget vicié par la logique de l'antiprogressisme et de l'antirégionalisme.

Bordon (DC)

M. Bordon (DC), après avoir confirmé que l'Assemblée assiste, comme tous les ans, au cérémonial d'usage selon lequel la minorité reproche à la majorité la présentation d'un budget « non planifié, assessoral, bureaucratique », a rappelé que la liberté de jugement existe encore et qu'il est essentiel et positif que les forces de la majorité expriment leur propre sentiment sur des sujets déterminés. Jamais qu'on pourra affronter et éventuelles situations économiques difficiles.

Milanesio (PSI)

M. Milanesio (PSI) a constaté, en premier lieu, que le budget, jusqu'à présent, a toujours été analogue, quel que soit le type de majorité, et le fait de ne pas avoir appliqué, dans le passé, les indications de la planification, a imposé des limites objectives au budget lui-même. Après avoir apprécié l'effort du parti communiste qui a préparé des solutions positives, et déclaré que ceci stimulera les efforts de la majorité pour présenter à l'avenir un budget nouveau conforme aux indications de la planification, M. Milanesio a conclu en mettant l'accent sur la nécessité d'une action pluriannuelle propre à répondre aux exigences toujours plus pressantes d'une politique socio-économique et culturelle pour la Région.

Parisi (MSI)

M. Parisi (MSI), tout en estimant que le budget est un document susceptible de modifications, a fait remarquer d'importantes lacunes dans les chapitres concernant les reboisements et les maisons de retraite pour personnes âgées dont la Vallée d'Aoste a grand besoin afin de satisfaire aux exigences de ceux qui ont tant donné à la société. Pour ces motifs, M. Parisi a annoncé qu'il voterait contre le budget.

Pedrini (PLI)

M. Pedrini (PLI), après avoir mis l'accent sur les besoins de la Basse Vallée, notamment en ce qui concerne les ouvrages d'intérêt public, et constaté les gros efforts de la Junte en matière de viabilité, efforts qui seront particulièrement profitables au tourisme, a annoncé son vote favorable.

* * *

Voté au scrutin secret, le projet de loi sur le budget a été adopté par 20 voix (une de plus que prévu) contre 15.

En fin de séance, l'Assemblée a adopté par 32 voix contre 3 l'exercice provisoire jusqu'au 30 avril prochain.

NOUVELLES DE LA RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE

N° 6/76 - 2ème quinzaine Mars 1976

Cette page a été rédigée par le Bureau de Presse de l'Administration Régionale de la Vallée d'Aoste

Nature des recettes

Excédent d'administration	L. 5.950.000.000
Titre I - Recettes fiscales	L. 34.626.016.000
Titre II - Recettes non fiscales	L. 15.558.834.000
Titre III - Aliénation et amortissement de biens	L. 14.000.000
Titre IV - Emission d'emprunts	L. 1.000.000.000
Total des recettes réelles	L. 57.148.850.000
Compte pour ordre	L. 20.801.150.000
Total général des recettes	L. 77.950.000.000

Répartition des dépenses réelles par assessorats

	Montant	%
Présidence du Conseil	L. 287.000.000	0,50
Finances (y compris le remboursement d'emprunts)	L. 16.006.069.000	28,01
Agriculture	L. 8.251.835.000	14,44
Industrie et Commerce	L. 1.602.800.000	2,81
Travaux Publics	L. 10.209.301.000	17,86
Instruction Publique	L. 12.632.000.000	22,10
Santé	L. 5.126.545.000	8,97
Tourisme	L. 3.033.300.000	5,31
Total	L. 57.148.850.000	100%

Répartition des dépenses réelles par secteurs d'investissement

Administration générale (y compris le remboursement d'emprunts)	L. 5.926.912.275	10,37
Instruction et culture	L. 15.544.701.000	27,20
Action et financement dans le domaine social	L. 8.470.545.000	14,82
Action et financement dans le domaine économique	L. 18.045.191.725	31,58
Action et financement dans le domaine du logement	L. 1.192.000.000	2,09
Charges non répartissables	L. 7.969.500.000	13,94
Total	L. 57.148.850.000	100%

TRAVAIL ET EMPLOI	
Cours professionnels	L. 106.000.000
Initiatives et manifestations économiques, foires et congrès	L. 95.000.000
Crédits	L. 226.000.000
Aide aux incapables, mutilés et infirmes civils	L. 410.000.000
Assistance pharmaceutique aux exploitants agricoles, artisans et commerçants	L. 295.000.000
Fonds pour l'aide hospitalière	L. 6.000.000.000
Produits de l'aide hospitalière	L. 900.000.000
Fonds de l'Etat pour la construction des hôpitaux	L. 3.010.000.000
CULTURE	
Bibliothèques publiques et centres d'éducation permanente	L. 200.000.000
Construction d'établissements scolaires	L. 1.576.901.000
Distribution gratuite des livres de cours et fournitures d'école	L. 300.000.000
Activités scolaires et parascolaires	L. 436.500.000
Bourses et allocations d'étude, pensions dans les collèges	L. 392.000.000
Frais pour bibliothèques, publication de monographies, initiatives culturelles	L. 297.000.000
Transport des écoliers	L. 124.000.000
COMMUNES	
Travaux d'utilité publique dans la Commune d'Aoste	L. 731.000.000
Transfert aux Communes des dépenses pour l'entretien d'ouvrages publics et gestion de services d'intérêt communal	L. 1.000.000.000
Subventions aux Communes et aux Syndicats de Communes pour l'entretien des routes et l'achat de chasse-neige	L. 300.000.000
Subventions aux Communautés de montagne	L. 150.000.000
INTERVENTIONS SOCIALES ET TRAVAUX ROUTIERS	
Egouts, épuration, purins, réseaux d'adduction d'eau, assainissement de centres habités, incinération des ordures ménagères (y compris les subventions aux organismes publics et consortiums)	L. 3.329.000.000
Ouvrages routiers d'intérêt régional, construction, réfection, entretien	L. 3.479.000.000
TOURISME ET SPORT	
Infrastructures touristiques et sportives	L. 1.000.000.000
Construction et aménagement de pistes de ski	L. 200.000.000
Travaux d'entretien du patrimoine archéologique et de biens d'intérêt artistique et historique, fouilles et travaux de restauration	L. 800.000.000
Activités sportives, subventions aux Syndicats d'initiative et aux associations locales pour l'organisation des loisirs	L. 550.000.000
LOGEMENT	
Construction et aménagement de bâtiments ruraux	L. 400.000.000
Reprise du bâtiment économique et populaire	L. 470.000.000
Achat de terrains (loi 865)	L. 200.000.000
Aménagement d'immeubles dans les centres historiques	L. 500.000.000
AGRICULTURE ET PROTECTION DU TERRITOIRE	
Subventions complémentaires FEOGA	L. 200.000.000
Formation technique et professionnelle, activités expérimentales, laboratoire de fromagerie	L. 70.000.000
Développement de coopératives de mécanisation agricole	L. 500.000.000
Conservation et protection de la nature	L. 1.300.000.000
Développement de la zootechnie, assainissement du bétail	L. 1.020.000.000
Viabilité rurale	L. 400.000.000
Construction et aménagement d'ouvrages d'irrigation	L. 1.000.000.000
Coopératives agricoles et associations de producteurs	L. 307.000.000
Aménagement des torrents, protection contre les avalanches, protection du sol	L. 700.000.000
Intégration du fonds régional de roulement pour l'agriculture	L. 500.000.000
Développement des produits typiques	L. 250.000.000
Améliorations foncières et conservation des forêts	L. 700.000.000

OU SONT LES RACISTES

Dans le numéro de la dernière semaine de Mars de «Lotta proletaria» il y a un petit entrefilet, bien encadré pour retenir l'oeil du lecteur, où l'on accuse l'UV de racisme...

Ce n'est pas la première fois que des accusations de ce genre sont faites envers notre mouvement. Et c'est pour cela aussi que l'étiquette de racistes, que le PDUP cherche à nous coller, ne nous froisse pas particulièrement.

Les Valdôtains sont habitués à se sentir traiter de racistes à tous niveaux: des tables de bistrot aux bancs du Conseil régional. Nos adversaires déchargent ainsi leur rage quand ils n'ont plus d'argumentations valables à opposer aux nôtres.

Il s'agit bien d'ignorance: il faut bien méconnaître la réalité actuelle et l'histoire de notre Vallée pour nous traiter de racistes. Mais que voulez-vous! L'intérêt du PDUP pour la question valdôtaine est tout à fait récent. Les minorités ethniques sont à la mode: pas étonnant que la jeunesse blasée du PDUP la suive. Mais ce qui est gênant pour eux, c'est qu'en Vallée d'Aoste ils n'ont pas été les premiers à s'être intéressés aux problèmes des minorités. Voilà donc qu'ils traitent ceux qui les ont précédés de réactionnaires et de... racistes.

Notre culture brimée, notre population dispersée, nos travailleurs exploités, notre ethnie blessée au point qu'elle risque de disparaître, et après tout cela on a encore le toupet de nous traiter de racistes! Nous risquons d'être balayés de la face de la terre et on a le courage de nous dire «racistes»! C'est tout à fait comme si l'on traitait de racistes les mouvements indiens d'Amérique qui se battent pour l'affirmation des droits de leur peuple! Il faut vraiment avoir l'esprit mal tourné pour voir du racisme dans nos propos, en vérité encore bien timides par rapport à ceux exprimés par d'autres ethnies opprimées, et être aveugles au racisme qui caractérise l'action politique des partis italiens, y compris le PDUP. Est-ce vrai, messieurs du PDUP, que notre ethnie est en train d'être absorbée par l'ethnie italienne? C'est ça que vous voulez? Si ce n'est pas ça, qu'est-ce que vous proposez? La lutte de classe? Cela ne nous suffit pas. Nous prétendons des garanties avant de vous croire. Nous avons été dupés trop de fois. Nous ne connaissons pas de pays communistes qui aient reconnu le droit à l'indépendance aux peuples minoritaires. Même pas la Chine où, comme l'on sait, la guerrilla prospère dans les pays annexés (Zungarie, Tibet, Mongolie, etc.). Vous proposez quelque chose de différent, de nouveau? Alors parlons-en, discutons-en d'une façon concrète. Les notes que vous consacrez à la question valdôtaine sont, pour nous, confuses et équivoques (mais cela tient peut-être à la plume du rédacteur); vous critiquez tout, avec un air de supériorité évident, mais vous n'avez rien proposé, jusqu'à maintenant, pour la solution du problème valdôtain. Vous refusez même, dans votre dernier numéro, l'idée d'une révolution régionaliste, avancée par E. Riccarand! Mais qu'est-ce que vous voulez?

Mais voyons donc pourquoi, selon Lotta Proletaria, nous serions des racistes: le texte est une petite annonce, parue sur le Peuple Valdôtain, où un jeune ménage cherche un appartement à louer (à Aoste ou dans la banlieue) dans une zone où l'élément ethniquement valdôtain soit encore prépondérant. Eh bien, cela n'a pas plu aux intellectuels cultivés du PDUP. Mais messieurs, que voulez-vous qu'il fasse, un jeune ménage valdôtain qui est obligé, pour raison de travail, de s'établir à Aoste? Il cherche le voisinage d'autres valdôtains pour ne pas se sentir trop étranger et pour pouvoir pratiquer sa langue. Est-ce un crime? Il est évident que cela n'aurait pas été nécessaire si les étrangers qui se sont établis en VDA ces dernières années s'étaient intégrés à la population locale au lieu de se comporter comme des colons en colonie.

Vous nous objecterez: «Mais les immigrés sont les victimes d'un système qui les exploite». C'est certainement vrai, nous l'avons écrit et répété maintes fois. Mais le résultat immédiat et évident est que le groupe valdôtain est en train de devenir étranger dans le pays qui l'a vu naître. Si vous et les autres partis italiens, qui êtes les mieux placés pour le faire, vous ne trouvez pas de solution à ce problème (les solutions théoriques et verbales à part) ne vous étonnez pas si le mouvement valdôtain se défend comme il peut et comme il croit mieux. C'est triste, nous le reconnaissons, mais ce n'est certainement pas nous qui avons souhaité cette situation.

Il est vrai peut-être que nous avons tendance à nous replier sur nous mêmes, à nous renfermer dans des «ghettos»: mais c'est la seule possibilité que nous avons, en ce moment, de sauvegarder nos particularités. Il est peut-être vrai que nous évitons une confrontation directe avec le groupe italien: c'est parce que nous sommes conscients des rapports de forces existants, du fait que toutes les structures économiques, politiques et sociales sont du côté italien. Vous ne pouvez pas reprocher à un bâteau de pêche de refuser le combat avec une canonnière. Attendez qu'il s'arme un peu mieux!

Nous sommes en train de nous réorganiser, de nous compter, de nous rassembler: ce doit être, par force de choses, un moment de repliement sur nous mêmes.

Mais nous en sortirons, n'ayez pas peur. (ou c'est peut-être ça que vous craignez?)

Vous nous accusez, entre autre, de «mancanza di cultura»: est-ce parce que nous ne nous exprimons pas dans votre jargon marxiste, ou parce que nous refusons le nouveau conformisme dont vous ne représentez que l'aile intégraliste, ou parce que nous nous exprimons avec difficulté en italien? Ou est-ce peut-être parce que notre base n'est pas formée d'intellectuels comme la vôtre? (Oui, nous savons, vos intellectuels sont des «intellectuels organiques», c'est-à-dire des intellectuels ayant fait le choix de classe, ayant donc reçu le nouveau baptême qui les lave de leur péché originel et qui leur permet de se mettre à la tête des masses ouvrières!).

Quant à la «cultura superiore», nous n'avons jamais soutenu des imbécillités semblables (ce serait du racisme). Le discours de la culture supérieure est justement ce que les italiens nous répètent depuis un siècle. Mais la «culture supérieure» est bien, dans ce cas, la culture italienne! Ce que nous avons toujours soutenu, c'est que nous avons une culture à nous et que la culture italienne nous est étrangère.

Eh bien,messieurs du PDUP, mauvaise conscience d'une société pourrie, si vous avez besoin de fascistes et de nazis pour déverser votre rage, allez les chercher ailleurs, chez vous peut-être. Notre peuple n'a jamais colonisé d'autres peuples, il a toujours été hospitalier et indulgent: le résultat est qu'il est devenu minoritaire dans son pays. Où sont les racistes?

P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/P/

25 AVRIL

(Suite de la page 1)

che abbiamo messo in disparte i nostri risentimenti personali, reciproci, nati dall'asprezza della lotta politica, nei passati anni, perchè stimiamo che sia un preciso dovere di anteporre i problemi della collettività, di ascoltare le ansie del nostro popolo e di bandire dal nostro animo ogni meschino ripicco, l'amor proprio ferito, l'orgoglio che è un cattivo consigliere. Se il nostro tentativo non sarà coronato da successo, noi avremo ugualmente la soddisfazione intima di non aver lasciato nulla di intentato, per il raggiungimento di grandi ideali.»

Valdôtains, au moment où une partie de ce travail est désormais accompli, essayons d'imiter ces hommes afin que nous puissions réaliser complètement les idéaux pour lesquels ils ont lutté et ils sont morts.

SECTION DE CORLEANS

DECES - M. Victor Nicoletta travailleur infatigable, membre de notre section de Saint-Martin de Corléans, est décédé à l'âge de 62 ans.

Les membres de la section et la rédaction du P.V. présentent aux parents et en particulier à sa chère épouse Josephine et à ses fils Georges et Silvio leurs condoléances émues.

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste
ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1.500 - (semestre L. 800)
Etranger L. 2.500 - Soutien L. 5.000

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste N. 2 du 24/5/1954
Imprimé par l'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste